**Compte rendu journée d’étude : Pouvoir d’achat et consommation**

**Enjeux et perspectives**

**Jeudi 24 mars au siège de la CGT à Montreuil (93)**

24 camarades se sont réunis pour assister à cet évènement très intéressant qui a pris la question du pouvoir d’achat sous un angle différent. En effet la plupart du temps nous l’interprétons uniquement sous le prisme du salaire et notre capacité à consommer. Cette fois ci nous l’avons abordé du point de vue de l’impôt, des charges qui sont imputables à chaque ménage et enfin sous forme statistique avec des indices et des indicateurs.

Pour la question de l’impôt c’est le professeur honoraire **jean Marie Monnier**, de Paris la Sorbonne qui a fait un exposé très technique mais très enrichissant sur le dilemme entre équité et efficacité. Pour lui la problématique de l'acceptation de l'impôt débouche sur la recherche d'une norme acceptable de partage de la charge fiscale entre les différents contribuables. En particulier, pour être légitime cette norme doit être juste et proportionnée.

Pour la question des charges bancaires, c’est **Bernard Filliat**, responsable du collectif banque INDECOSA-CGT qui est intervenu. Il a rappelé que les frais de tenue de compte restent importants mais c’est surtout la progression constante des frais de services comme par exemple la limitation des retraits gratuits dans les DAB hors réseau. Il pointe du doigt également la disparition de 1600 DAB en un an. Ceux-ci sont considérés comme non rentables par les banques eu égard à la faible fréquentation de ceux-ci. En ce qui concerne l’inflation qui devrait avoisiner les 4,5 % cette année cela peut être une bonne affaire pour l’accession à la propriété, par contre c’est une mauvaise nouvelle pour l’Epargne et le livret A qui finance en partie le logement social. Enfin il fait part de son inquiétude grandissante sur les fraudes à la carte bancaires qui se multiplient et les banques qui rechignent à rembourser les sommes extorquées. Il égratigne également les médiateurs bancaires et leur impartialité en la matière…

Le début de l’après midi fut marqué par l’intervention de **Yannick Hilaire**, délégué CGT à L’INSEE qui est revenu sur la méthodologie de calcul de l’indice des prix en France**.** Il est basé sur l'observation d'un panier fixe de biens et services, actualisé chaque année. Chaque produit est pondéré, dans l'indice global, proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages.

Le calcul de l’indice est très important parce qu’il permet au-delà de l’analyse conjoncturelle proprement dite de calculer comme par exemple le montant des pensions alimentaires. L’indice des prix est souvent critiqué parce que considéré comme trop global et qui a tendance à mélanger des produits de consommation courante avec des produits à plus forte valeur ajoutée.

Yannick rappelle que les relevés de prix sont faits régulièrement par 200 enquêteurs sur toute la France.

Enfin ce fut le tour de l’animateur de la journée, **Lionel Maugain**, journaliste à 60 millions de consommateurs de présenter le partenariat avec **Nielsen**, pour la mise en place d’indicateurs sur la question de l’évolution des prix de produits alimentaires vendus dans le commerce. La méthodologie s’effectue à partir d’un panier de produits donnés.

Conclusion : On s’aperçoit que se sont les pâtes qui ont le plus augmenté en ce moment : +11,4 % en moyenne. Pour les premiers prix, la progression est de plus + 42 %. Les oléagineux connaissent aussi une flambée. C’est le cas des huiles destinées à la cuisine avec +11 % pour les premiers prix. Le café, avec +12 % sur les premiers prix…

Enfin Lionel évoque une sorte « panier » avec 31 produits de première nécessité pour évaluer le degré d’inflation. Par rapport à février 2021, le panier coûte 2,4 % plus cher qu’en 2022.

Arnaud Faucon, Secrétaire Indecosa CGT.